

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 435

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 181124

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Favoriser et développer la prévention - Attribution de subventions dans le domaine de la santé -
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 435

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 181124

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Favoriser et développer la prévention - Attribution de subventions dans le domaine de la santé - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Étienne soutient les associations oeuvrant dans le domaine de la prévention de la santé.

□ **Motivation et Opportunité :**

Afin d'encourager leurs initiatives qui revêtent un intérêt communal incontestable pour la population stéphanoise ainsi que pour les plus vulnérables, la Ville de Saint-Étienne participe au financement de ces associations en leur octroyant des subventions.

□ **Contenu :**

La Ville de Saint-Etienne a souhaité diffuser l'exposition VI(H)ES créée par l'association Elus Locaux Contre le Sida (ELCS). Un travail partenarial a donc été lancé pour accompagner l'itinérance de cette exposition qui se déroulera sur la fin de l'année 2018 et l'ensemble de l'année 2019.

L'engagement de la Ville dans le cadre de ce travail partenarial va lui permettre d'obtenir le Label Ville engagée contre le Sida qui sera délivré par l'association ELCS.

Aussi, afin de soutenir l'action de cette association, la Ville souhaite verser une subvention de 1 000 euros dès cette année et de façon concomitante au lancement de l'exposition.

De même, la Ville de Saint-Etienne souhaite verser, pour le projet Animation santé de l'Amicale pour le don de sang bénévole de Saint-Etienne, une subvention de 1 900 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 900 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	2 900 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 2 900 €

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 55 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)

BP 2018 Chapitre 65 –
Article 6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
Le Conseiller Municipal
Délégué**

Cyril MEKDJIAN